

Bienvenue à l'Assomption

Madame, Monsieur,

À la rentrée prochaine, nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant inscrit en cinquième à l'Assomption.

Vous recevrez en plus de ce document (selon les situations) :

- les informations sur la rentrée 2025
- pour les nouveaux élèves, la fiche de **confirmation d'inscription** (à renvoyer au secrétariat du collège en cas d'annulation).

Nous vous remercions de bien vouloir noter les informations ci-dessous
et nous souhaitons à chacun un bel été.

Denis LE MORZADEC
Chef d'établissement

Pascal BROSSAY
Directeur Adjoint du collège

Marie MARTEL
Responsable niveau 5^e

Rentrée – mardi 2 septembre 2025

- Tous les élèves de **CINQUIÈME** seront accueillis à 08h10 à l'auditorium puis ils seront pris en charge par les professeurs principaux et seront libérés à 11h20.
- **Les nouveaux élèves** découvriront l'établissement à partir de 11h25 (la visite durera environ 30 minutes).
- Il n'y aura pas de cours l'après-midi du mardi 2 septembre.

Les emplois du temps de l'année débiteront le mercredi 3 septembre.

Réunion d'informations aux parents

- **Pour tous les parents des élèves de 5^e : jeudi 4 septembre de 18h30 à 20h00 à l'auditorium.**
(Possibilité de stationner sur la cour devant l'auditorium).

Manuels et fournitures scolaires

- Les manuels scolaires sont mis gratuitement à la disposition des élèves.
- Une liste de fournitures vous est aussi communiquée en plus de cette circulaire de bienvenue.

Informations administratives

- **Transports Scolaires**

Rennes-Métropole

Votre enfant a déjà sa carte KorriGo Services :

Charger son abonnement :

- en ligne sur la e-boutique star.fr ou STAR,
- chez votre commerçant agréé STAR (liste disponible sur star.fr) notamment si vous avez un bon d'achat,
- ou aux distributeurs automatiques dans le métro.

Votre enfant n'est pas encore client STAR et vous souhaitez obtenir une carte KorriGo Services :

Commandez sa carte KorriGo chargée de son titre STAR sur la e-boutique star.fr

- **Bourses en Collège**

Pour l'année 2025-2026, les informations sur les démarches à suivre vous parviendront par la circulaire remise à tous les élèves du Collège en début septembre 2025.

- **Comptabilité – Gestion**

Sauf avis contraire explicite dans une circulaire de l'établissement, **tous les chèques sont à libeller à l'ordre de l'OGEC Assomption.**

Communication par l'outil Ecole Directe

- Pour les nouveaux élèves, vous recevrez à la rentrée des identifiants Ecole Directe à utiliser tout au long de la scolarité à l'Assomption.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT

Du vendredi 11 juillet 2025

Au lundi 18 août 2025

(Le secrétariat ouvrira le 20 août)

